



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2006-0018
15 septembre 2006

NOTE DU PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE

Les membres du Comité du développement trouveront ci-joint une Note du Président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, qui sera présentée à la soixante-quatorzième réunion que le Comité tiendra le lundi 18 septembre 2006 à Singapour.

* * *

NOTE DU PRÉSIDENT AU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT
18 SEPTEMBRE, 2006

---oOo---

Introduction

1. Il s'agit d'un moment opportun, un an après les Sommets de Gleneagles et des Nations Unies, pour faire le point des progrès réalisés dans l'application du programme de développement. On retiendra que les pays en développement connaissent une période de forte croissance. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, l'activité économique devrait croître de 6,8 % cette année, soit la cinquième année consécutive de forte croissance. Quasiment toutes les régions en développement, y compris l'Afrique, obtiennent de bons résultats. À l'avenir, l'environnement mondial risque toutefois de ne plus être aussi porteur qu'il l'a été au cours des dernières années. Dans l'immédiat, la hausse des prix du pétrole accroît la pression sur le budget de nombreux pays en développement.

2. L'heure n'est pas à l'autosatisfaction. Pour tous les bailleurs de fonds et leurs partenaires nationaux, il est temps de tenir les engagements pris ou réaffirmés aux Sommet de Gleneagles et des Nations Unies il y a un an.

Suivi des progrès

3. Permettez-moi de commencer en vous présentant brièvement la situation du Groupe de la Banque mondiale. L'application du programme ambitieux que nous nous sommes fixés à notre dernière Assemblée annuelle progresse bien. Tant comme institution bancaire que comme organisme de promotion du développement, le Groupe de la Banque mondiale, dans son ensemble, affiche des résultats solides. Le volume des prêts de la BIRD a augmenté de 3,7 % pour s'établir à 14,2 milliards de dollars, le chiffre le plus élevé depuis sept ans. Les crédits de la IDA se sont élevés à 9,5 milliards de dollars, une année record, les engagements de la SFI se sont accrus de 25 % pour atteindre 6,5 milliards de dollars et les garanties de la MIGA se sont montées à 1,3 milliards de dollars. Notre situation financière robuste nous a permis de mettre cet avantage au service de nos clients les plus pauvres et de transférer 950 millions de dollars à l'IDA, un niveau encore jamais atteint. Notre engagement aux côtés de l'IDA doit être considéré comme un exemple à suivre par les autres bailleurs de fonds, et ne doit pas se substituer à leurs contributions.

4. Les résultats financiers ont leur importance, mais le Groupe de la Banque mondiale doit aussi pouvoir rendre compte de sa contribution au développement. Je suis convaincu que nous avons arrêté une ligne de conduite et des orientations solides qui continueront à renforcer la performance de notre Groupe et à se traduire par de bons résultats. L'année écoulée a été ponctuée de plusieurs temps forts. Nous avons beaucoup travaillé pour faire aboutir l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale dans des conditions qui préservent l'intégrité financière de l'IDA tout en allégeant réellement la dette pour rendre nos emprunteurs mieux à même d'atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM). Nous avons largement contribué aux mesures de lutte contre la menace que fait peser la grippe aviaire. Dans le secteur des infrastructures, nous avons intensifié notre action là où nous avons vu de nouvelles possibilités d'intervenir. Ainsi, pour répondre à la fois aux besoins d'infrastructures et d'emplois,

nous mettons la dernière main à une action innovante qui nous permettra d'intervenir rapidement sur une petite échelle au profit des populations locales au Libéria. Nous espérons pouvoir faire encore davantage pour les infrastructures, notamment grâce à aux nouvelles mesures, approuvées cette année, qui permettront d'accorder des prêts aux collectivités territoriales. Ce partenariat entre la BIRD et la SFI sur des prêts à des entités infranationales est une autre formule par laquelle nous essayons d'innover pour répondre aux nouveaux besoins de développement qui se font jour. Dans le même ordre d'idées, j'ai l'espoir que la Commission sur la croissance et le développement, que j'ai constituée, nous aidera à mieux comprendre ce qui donne de bons résultats et ce que nous pouvons faire pour mieux aider à créer des emplois et des opportunités pour nos partenaires nationaux.

Le Plan d'action pour l'Afrique : Progrès et enjeux

5. Lors de mon déplacement en Afrique cet été, j'ai pu mesurer par moi-même la détermination de nombreux dirigeants du continent à lutter contre la pauvreté, accélérer la croissance, et renforcer la gouvernance et l'éthique de responsabilité. Il y a un an, vous avez apporté votre soutien au Plan d'action pour l'Afrique. Comme vous nous l'avez alors demandé, nous vous présenterons un rapport plus complet de l'état d'avancement de l'application de ce plan lors des prochaines réunions de printemps, mais permettez-moi dès à présent de vous donner une première idée des progrès accomplis et des obstacles restant à surmonter.

6. Nous avons réalisé des progrès importants. Nos investissements dans le secteur des infrastructures sont passés de 600 millions de dollars (exercice 00) à 1,5 milliards de dollars (exercice 06) par an. Entre les exercices 05 et 06, nos engagements dans ce secteur ont augmenté de 15 %. Dans toutes nos interventions dans ce domaine, en Afrique comme ailleurs, nous cherchons à tirer les enseignements des actions menées. L'étude de février, *Infrastructure: Lessons from the Last Two Decades of World Bank Engagement*, a abouti à un certain nombre de grandes conclusions de portée générale, montrant notamment qu'il est important de : i) mieux définir les priorités d'investissement dans le secteur des infrastructures ; ii) éviter les politiques qui ont des effets régressifs ; iii) réévaluer l'analyse de l'espace budgétaire pour le financement du secteur public ; et iv) anticiper les problèmes de gouvernance et de corruption. Les projets approuvés pendant l'exercice 06 visent la couverture des services d'approvisionnement en eau pour 1,75 millions d'Africains. Cela étant, les investissements dans les infrastructures des secteurs du transport, de l'électricité et de l'eau ne sont pas limités par le manque d'idées ou de possibilités, mais par les ressources.

7. En ce qui concerne la santé, le Programme renforcé de lutte contre le paludisme a engagé 172 millions de dollars dans huit pays pendant l'exercice 06. C'est un bon début, mais le plus dur reste à faire. En collaboration avec d'autres bailleurs de fonds, nous nous efforçons non seulement de déterminer les ressources actuellement consacrées à ce combat mais aussi de coordonner efficacement notre action pour mesurer les résultats que nous obtenons collectivement dans la lutte contre ce fléau qui tue sans bruit un enfant africain toutes les 30 secondes.

8. S'agissant de la parité des sexes, 20 pays se rapprochent de l'objectif d'égalité des sexes dans l'enseignement primaire, l'un des ODM, et dans 21 pays, le nombre de femmes parlementaires est en augmentation, mais il reste beaucoup à faire pour lever les obstacles à la démarginalisation économique de la femme, en Afrique comme ailleurs. Et dans tous les domaines, il faut nous employer à resserrer le lien entre accroissement des ressources et améliorations des résultats.

9. Mes voyages en Afrique m'ont permis de constater que des entreprises rentables qui créent des emplois et aident à mettre des produits sur le marché contribuent pour beaucoup à l'amélioration des conditions de vie des pauvres. Je crois aussi que nous changeons réellement le cours des choses en contribuant au développement du secteur privé en Afrique, bien que beaucoup reste à faire. L'Afrique se réforme. Bien que la plupart des pays africains aient encore un long chemin à parcourir dans ce domaine, ils se sont mis en marche. Cette année, deux tiers des pays africains ont entrepris au moins une réforme ; c'est moitié plus que l'an passé. Notre rapport *Doing Business*, qui étalonne la réglementation de l'activité économique dans 175 pays, montre que l'Afrique arrive en troisième position pour le rythme de sa progression, seulement devancée par la région Europe orientale et Asie centrale et par les pays membres de l'OCDE. Je suis déterminé à mieux exploiter les synergies au sein du Groupe de la Banque mondiale pour aider les pays à entreprendre des réformes qui feront émerger un environnement plus porteur pour la création d'entreprises et les investissements. Dans cet esprit, je suis heureux que la SFI et l'IDA aient bâti un vrai partenariat pour promouvoir l'entreprise et réduire le coût de l'activité économique. La SFI a sensiblement renforcé ses investissements et son assistance technique en Afrique, ses engagements étant passés de 445 millions de dollars au cours de l'exercice 05 à 700 millions de dollars pendant l'exercice 06. L'implantation de la SFI dans les pays s'est accrue au cours des trois dernières années. Fin 2003, la SFI avait de nouveaux investissements dans 8 pays. À la fin de l'exercice 06, elle en avait dans 17 pays et elle menait des programmes combinant investissements et assistance technique dans 26 pays. Dans les pays sortant d'un conflit, comme la République démocratique du Congo, et au Libéria, des activités sont en cours pour évaluer les possibilités et préparer des plans d'action pour faire intervenir le secteur privé. Pendant l'exercice 06, les prêts du Groupe de la Banque mondiale au développement du secteur privé (hors infrastructures) ont augmenté de 216 millions de dollars par rapport à l'exercice 05. Des évaluations du climat de l'investissement ont été réalisées dans 12 pays, et ce nombre devrait doubler au cours des 15 prochains mois. En outre, je suis heureux de voir que le Fonds catalyseur de l'aide à l'Afrique est devenu une réalité. Il s'agit d'un mécanisme qui vise à attirer d'autres partenaires de la communauté du développement à l'échelon local ou à contribuer à des programmes régionaux en cherchant à obtenir des résultats bien déterminés par une approche intégrée.

10. Mais les problèmes demeurent. Le manque de capacités est un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire en Afrique, surtout dans le secteur de la santé où il faudrait faire beaucoup plus pour renforcer les systèmes nationaux, indispensables à la lutte contre le VIH-SIDA et le paludisme. Nous devons aussi faire davantage pour aider à renforcer la gouvernance et les capacités à l'appui d'investissements publics efficaces. La productivité agricole ne progresse elle aussi que lentement, et la Banque doit accélérer son travail d'analyse et ses opérations de prêts dans ces domaines.

11. Je tiens à souligner que nous avons mis en évidence des possibilités dans des pays d'Afrique où il est possible et souhaitable d'intensifier l'effort de développement et où nous pensons qu'une aide sensiblement plus importante peut être absorbée et bien utilisée. Au Burkina Faso, au Ghana, au Mozambique, au Rwanda et en Tanzanie, nous avons préparé des plans qui montrent qu'un accroissement initialement limité de l'APD au-dessus de son niveau actuel pourrait être efficacement absorbé et se traduirait par une nette amélioration des résultats au plan du développement. Pourtant, de nombreux pays africains, même ceux qui obtiennent des résultats relativement bons, ne voient venir pratiquement aucune augmentation du niveau de l'aide extérieure. En mai, le CAD de l'OCDE a organisé une première rencontre sur « les ressources et

les résultats » pour le Ghana, mais celle-ci n'a suscité à ce jour que peu de réactions chez les bailleurs de fonds. La mobilisation et la contribution de tous à l'appui de cette « dynamique du donnant, donnant » à l'échelon national sont essentiels au moment où les pays et les partenaires de la communauté du développement mettent au point des programmes élargis détaillés, portant notamment sur des questions qui touchent à la gestion macroéconomique, aux résultats et à l'exécution des opérations. Les échanges que j'ai eus au cours des douze derniers mois avec les gouvernants, les entrepreneurs, les responsables de la société civile et les agriculteurs africains m'ont donné l'intime conviction que nous avons plus que jamais la possibilité de changer le cours des choses sur le continent, en travaillant en étroite relation avec les Africains. Il nous faut saisir cette occasion. Pour cela, il est indispensable que les bailleurs de fonds et les pays en développement tiennent les engagements qu'ils ont pris l'an passé.

Les engagements de 2005 sur la dette, l'aide et le commerce : un bilan en demi-teinte.

12. *Allègement de la dette.* J'ai le plaisir d'annoncer que la pleine application de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) a démarré le 1^{er} juillet 2006. Dans le cadre de cette initiative, l'IDA financera un allègement de la dette de 36,5 milliards de dollars sur 40 ans pour les 40 pays bénéficiaires de l'Initiative PPTE qui ont été retenus. Grâce à l'IADM, les 20 pays qui ont déjà atteint le point d'achèvement recevront 350 millions de dollars supplémentaires au titre d'un allègement du service annuel de leur dette, à compter du présent exercice.

13. Il faut maintenant faire en sorte que l'allègement de la dette au titre de l'IADM vienne réellement s'ajouter aux autres aides, dans le droit fil des engagements pris par les bailleurs de fonds. Nous devons également veiller à ce que le nouvel endettement des pays ayant bénéficié de l'IADM soit prudemment géré, sans compromettre leurs perspectives économiques à long terme. Nous aurons l'occasion d'examiner ces questions lors du déjeuner du Comité du développement.

14. *Aide au développement.* L'an passé, les pays bailleurs de fonds se sont engagés à accroître sensiblement leur aide pour aider les pays pauvres à atteindre les ODM, notamment par un doublement de l'aide à l'Afrique d'ici 2010, et ont adhéré aux principes de la Déclaration de Paris qui appelle à une meilleure harmonisation et une plus grande prévisibilité de l'aide. Les résultats sont mitigés. Quelques progrès ont été enregistrés grâce à des sources innovantes de financement de l'aide, telles que la taxe mondiale sur les billets d'avion qui a été approuvée par plus de 40 pays et devrait rapporter de 200 à 300 millions d'euros chaque année. Il faut maintenant sérieusement s'employer à intensifier l'effort de développement et à améliorer la prévisibilité de l'aide, son harmonisation et ses résultats, conformément aux engagements pris en ce sens.

15. Pour la première fois, l'APD a franchi le cap des 100 milliards de dollars l'an dernier, passant de 80 milliards de dollars en 2004 à 106 milliards de dollars en 2005. Toutefois, la plus grande part de cette augmentation a été absorbée par l'allègement de la dette au profit de quelques pays (plus de 14 milliards de dollars pour l'Iraq et de 5 milliards de dollars pour le Nigéria) et cette montée en puissance pourrait tourner court. En effet, le ralentissement de l'allègement de la dette devrait se traduire en 2006 par une baisse de l'APD par rapport à son niveau record de 2005. Au-delà, il semble de plus en plus difficile de dire si la communauté internationale accroîtra effectivement son aide comme elle s'est engagée à le faire l'an passé ; d'après le CAD, et selon les premières indications, il apparaît que les quatre cinquièmes du doublement de l'aide à l'Afrique n'interviendront pas avant 2009-2010, ce qui est à la fois irréaliste et problématique.

16. Nous pouvons inverser cette tendance. Au niveau mondial, il faut que l'allégement de la dette fourni dans le cadre de l'IADM vienne réellement s'ajouter aux autres flux d'aide, conformément aux engagements pris. Les remboursements auxquels il a fallu renoncer du fait des Initiatives PPTE et IADM ont réduit la capacité financière de l'IDA de plus d'un tiers. Les bailleurs de fonds doivent honorer la promesse qu'ils ont faite de compenser ce manque à gagner, indépendamment de leurs futures contributions de base à l'Association. Si tel n'était pas cas, les pauvres seraient pénalisés. Dans un proche avenir, j'espère aussi que les bailleurs de fonds auront à cœur de parvenir à une solide reconstitution des ressources de l'Association pour IDA-15, cette période offrant la dernière chance de continuer à se rapprocher des objectifs de développement pour le Millénaire, compte tenu de la durée des projets de l'IDA. Dans de nombreux pays à faible revenu, l'IDA est la clé de voûte de l'aide. Comme on l'a vu au paragraphe 3, les nouveaux crédits et dons de l'IDA ont atteint cette année le chiffre record de 9,5 milliards de dollars, dont 50 % sont allés à l'Afrique. J'ai également mentionné le transfert record de 950 millions de dollars du revenu de la BIRD et de la SFI pour renforcer encore l'Association. La BIRD alloue ainsi à l'IDA 800 millions de dollars sur son revenu net de l'exercice 06, un niveau encore jamais atteint, dont un transfert de 300 millions de dollars du compte de surplus, et, pour la toute première fois, la SFI contribue à hauteur de 150 millions de dollars aux programmes de l'Association pour développer le secteur privé. Mais — et je ne saurais trop le répéter — l'action du Groupe de la Banque mondiale ne peut se substituer au rôle indispensable des bailleurs de fonds.

17. En dépit de ce niveau d'engagement et malgré les progrès que les pays africains accomplissent, de nombreux besoins demeurent insatisfaits, surtout au plan de l'infrastructure, un secteur clé pour se rapprocher davantage de la réalisation des ODM. Afin de tirer le meilleur parti de ressources limitées, l'IDA applique un programme ambitieux axé sur les résultats, défini dans le cadre d'IDA-14. Toutes les opérations de l'Association s'articulent autour d'un dispositif ciblé et cohérent d'évaluation des résultats pour que tous les programmes-pays de l'IDA aident à avoir un impact clé sur le développement.

18. L'exploitation rapide des opportunités peut aider à créer la dynamique nécessaire. Il est utile de répéter ici qu'il existe des exemples de réussite dans de nombreuses régions et des cas dans lesquels un complément de ressources pourrait se traduire par des avancées réelles.

19. L'aide est la plus efficace lorsqu'elle est bien coordonnée, correspond aux priorités nationales, se soumet à des critères de résultat et est prévisible. L'engagement qu'a pris la communauté internationale d'améliorer l'efficacité de l'aide doit encore se traduire systématiquement dans les faits. À l'avenir, les actions devront mettre l'accent sur l'exécution des opérations à l'échelon national et sur l'exploitation des méthodes faisant autorité. J'attends avec un vif intérêt la troisième Table ronde sur la gestion axée sur les résultats, qui se tiendra en février prochain au Viet Nam. Pour lever les obstacles aux progrès, nous devons, en tant que bailleurs de fonds, prendre des engagements clairs qui viennent à l'appui de plans nationaux et définissent les rôles pour l'exécution des programmes. Si tous les bailleurs de fonds travaillent en ordre dispersé, nous laisserons des vides et répéterons inutilement les mêmes tâches. Je sais que nous voulons tous mieux faire.

20. L'Initiative d'accélération du programme « Éducation pour tous » (EFA-FTI) est un bon exemple de la manière dont la communauté internationale peut mieux s'attaquer à un problème de développement clé en coordonnant son action. Comme le montre le rapport d'activité remis au Comité (*Progress Report for the Education for All – Fast-Track Initiative*), la formule est

concluante. Bon nombre de pays en développement honorent leur part du contrat. Ils préparent des plans crédibles, mettent en place des mécanismes locaux incitant à l'éthique de responsabilité et accroissent les investissements nationaux dans le secteur de l'éducation. La meilleure harmonisation des procédures des bailleurs de fonds sur le terrain est également encourageante et plusieurs de ces acteurs ont annoncé une augmentation substantielle de leurs investissements dans le secteur. La question est aujourd'hui de savoir comment nous pouvons mobiliser les ressources nécessaires en se tournant vers les budgets nationaux et les bailleurs de fonds, dont certains ont déjà réagi favorablement. L'investissement dans l'éducation est un facteur qui conditionne l'avenir au niveau individuel et national, et j'espère que les travaux de la Table ronde sur l'éducation et du Comité du développement nous permettront de trouver un accord sur la marche à suivre, surtout en ce qui concerne la prévisibilité à long terme des financements et l'amélioration des résultats au service d'une éducation de qualité.

21. *Cycle de Doha pour le développement.* C'est sur le volet commercial du programme pour le développement que nous risquons peut-être le plus d'essuyer un grave revers. J'espère sincèrement que la suspension des négociations de Doha ne sera qu'une pause. Si les pourparlers ne reprennent pas rapidement, nous aurons laissé échapper une possibilité non négligeable de donner un coup de fouet à l'économie mondiale et, surtout, de renforcer les perspectives de croissance des pays très pauvres. L'aide ne peut promouvoir un essor durable à long terme si les pays en développement n'ont pas véritablement accès aux marchés. Quelle que soit l'issue de la question, la communauté internationale se doit d'aller de l'avant en fournissant une « aide effective à la facilitation des échanges » et en donnant aux exportateurs, plus particulièrement en Afrique, de réelles opportunités économiques pour stimuler la croissance et créer des emplois. Les possibilités de création de nouveaux débouchés commerciaux en Afrique sont multiples. Les sociétés et les banques africaines sont celles qui utilisent le plus activement (deux tiers du volume traité pendant l'exercice 06) les 500 millions de dollars mis en place par la SFI dans le cadre de son Programme de financement du commerce mondial pour soutenir les échanges Sud-Sud et Nord-Sud en fournissant des garanties aux banques et en avançant des fonds de pré-exportation pour les transactions commerciales. Mais nous pouvons faire davantage en faveur de l'aide liée au commerce. Nous avons diffusé une étude sur les échanges (*Doha Development Agenda and Aid for Trade*) qui passe en revue les progrès accomplis par la Banque et le FMI dans ce domaine, examine les possibilités de contribution à des progrès régionaux liés au commerce, et fait le point de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations qui visent à renforcer le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce.

Renforcement de la collaboration de la Banque avec les pays partenaires de la BIRD

22. Je suis ravi que nous ayons la possibilité d'examiner le rôle évolutif du Groupe de la Banque mondiale, prestataire de services financiers, de transferts de savoirs et de conseils stratégiques, et structure de mobilisation pour les pays à revenu intermédiaire et les économies de marché émergentes. La majorité des pauvres du monde vivent dans ces pays, et le rôle du Groupe de la Banque mondiale est de contribuer solidement aux efforts qu'ils continuent à déployer pour connaître une croissance durable et faire reculer la pauvreté. En outre, ils partagent avec tous nos membres la responsabilité de choix qui conditionneront aussi l'issue des mesures prises pour s'attaquer à d'importants problèmes régionaux et mondiaux. Enfin, ils sont eux-mêmes dépositaires d'une vaste expérience des approches qui contribuent, ou non, au développement, et la transmission de cet acquis aux pays moins bien préparés à lever les obstacles à la croissance et à la participation peut avoir de nombreux effets positifs.

23. Au cours des 20 dernières années, la gestion économique et la gouvernance se sont considérablement améliorées dans bon nombre de pays à revenu intermédiaire, qui se trouvent aujourd'hui mieux placés pour tirer profit des ressources stratégiques, intellectuelles et financières proposées par le Groupe de la Banque mondiale. Toute la question est aujourd'hui de savoir comment nous pouvons gérer et fournir ces ressources pour satisfaire au mieux leurs besoins.

24. Le document que nous présentons pour faciliter nos travaux sur cette question (*Renforcement de la collaboration de la Banque mondiale avec les pays partenaires de la BIRD*) est le fruit de larges consultations depuis un an avec les pays partenaires de la BIRD, les autres banques multilatérales de développement (BMD) et les autres acteurs de l'aide bilatérale et multilatérale. Le résultat de ces consultations est clair : les pays partenaires apprécient les produits et services de la BIRD, mais ils veulent des prestations mieux adaptées, c'est-à-dire des services plus personnalisés, plus souples et en temps plus opportun, une réduction du coût des transactions avec la Banque et la possibilité, dans certains cas, d'accéder à des prestations dégroupées. Ils veulent que les compétences mondiales de la Banque s'appliquent avec souplesse à l'évolution de leurs priorités de développement. En outre, ils partagent le sentiment que la Banque doit davantage intervenir à l'échelle de l'ensemble de ses membres pour aider à s'attaquer à des problèmes nouveaux d'importance mondiale.

25. Le document présente toute une série de propositions qui, je l'espère, seront approuvées par le Comité et qui visent à permettre à la BIRD d'atteindre plus efficacement ces objectifs. Il est s'agirait notamment de se mettre d'accord sur des stratégies plus souples de partenariat avec les pays ; de réduire le coût des transactions avec la Banque en simplifiant nos procédures internes ; d'aider, chaque fois que possible, nos partenaires nationaux à porter leurs normes de passation des marchés à un niveau comparable à celui de la Banque, et d'accroître sélectivement l'utilisation des systèmes nationaux lorsqu'il existe des normes vérifiables arrêtées d'un commun accord pour garantir l'exécution efficace des opérations ; de simplifier la détermination du prix des prêts ; de proposer des formes de financement plus facilement accessibles et de nouvelles façons d'aider les pays à faire face aux chocs économiques extérieurs ; de généraliser la participation de la BIRD à la mise en place et à l'administration de prêts à des entités publiques infranationales ; de fournir des services payants de spécialistes, indépendamment des prestations de prêt, sur une grande échelle lorsque la Banque dispose d'un avantage comparatif ; et de mieux exploiter les synergies entre les différentes branches du Groupe de la Banque mondiale. Au cours de l'année à venir et avec l'aide du Conseil des administrateurs, nous transformerons ces propositions en une série de mesures concrètes. J'espère aussi que les membres du Comité et les pays que vous représentez soutiendront si nécessaire plus directement des actions telles que les propositions visant à resserrer les liens de coopération entre les partenaires de la communauté du développement dans ce groupe de pays, à élaborer un éventail de formules combinant l'aide concessionnelle et les prêts des BMD dans les secteurs où la nature publique des biens ou l'accessibilité financière posent des problèmes importants ; et préparer des formules de financement pour les actions mondiales à caractère hautement prioritaire.

Gouvernance et lutte contre la corruption

26. Lors des réunions du printemps, vous avez demandé à la Banque de définir une stratégie générale pour promouvoir la gouvernance et lutter contre la corruption. Étant donné que des structures de gouvernance laissant à désirer et les pratiques de corruption compromettent le développement, le renforcement de ces structures et la réduction de ces pratiques représentent des volets importants de la mission de lutte contre la pauvreté dont la Banque est investie. La stratégie présentée dans le document qui a été distribué (*Renforcement de l'action du Groupe de la Banque pour promouvoir la gouvernance et lutter contre la corruption*) tire parti de dix années d'expérience et d'observations au plan mondial, y compris des travaux menés par de nombreux membres du Comité du développement. Elle fait également fond sur une série préliminaire de consultations avec les parties prenantes extérieures, d'autres banques multilatérales de développement et des organisations de la société civile. L'objectif consiste à avoir des États capables, responsables et réceptifs, qui fourniront des services durables aux pauvres, favoriseront la croissance tirée par le secteur privé et lutteront efficacement contre la corruption. Cette stratégie vise à assurer un traitement égal entre les pays partenaires dans une optique objective, systématique et cohérente. Elle traduit aussi une démarche progressive : nous savons bien que tous les pays ne peuvent pas devenir parfaits du jour au lendemain, mais nous voulons obtenir l'engagement de progresser régulièrement vers l'avant.

27. La démarche proposée repose sur une stratégie à trois volets qui se renforcent mutuellement — au niveau des pays, au niveau des projets et au niveau mondial. Notre stratégie vise à engager activement une collaboration plus large et plus profonde avec nos pays partenaires et les bailleurs de fonds bilatéraux sur les questions de promotion de la gouvernance et de la lutte contre la corruption par une démarche systématique dans tous les CAS. Nous allons intensifier notre action au niveau de l'offre dans le cadre du renforcement des capacités des États, notamment en matière de gestion des finances publiques, de passation de marchés et de réforme de la fonction publique. Mais les défis liés à la corruption et à la gouvernance ont souvent des causes sociales profondément enracinées, et les démarches axées sur l'offre à elles seules ne suffisent souvent pas pour améliorer la gouvernance. Au titre de son mandat, le Groupe de la Banque mondiale va donc élargir ses interventions du côté de la demande afin de renforcer la transparence, la participation et la surveillance — par des initiatives faisant intervenir le parlement, la société civile, les organisations non gouvernementales, les médias, les communautés locales et le secteur privé. Au niveau des projets, notre objectif consiste à nous assurer que les considérations de bonne gouvernance sont intégrées au départ dans la préparation de nos activités de projet ; nous allons aussi intensifier la supervision, la détection et l'application des règles liées à la corruption, en particulier pour les activités à haut risque. Au niveau mondial, notre stratégie vise à consolider nos partenariats bilatéraux et multilatéraux — et à intensifier notre collaboration avec le secteur privé dans la lutte contre la corruption — en vue de promouvoir des interventions coordonnées des bailleurs de fonds, plus particulièrement dans des environnements où les risques sont plus élevés.

28. Je pense que cette stratégie représente un important pas en avant pour la Banque, faisant fond sur les travaux des dix dernières années. J'espère que le Comité appuiera cette démarche cohérente, équilibrée et prospective. Sur la base de l'accord des ministres et de leurs réactions,

ainsi que de nouvelles consultations avec les parties prenantes extérieures, nous allons préparer des directives opérationnelles précises.

Cadre d'investissement dans des énergies propres au service du développement

29. La Banque a été invitée à travailler en coopération avec ses pays membres pour élaborer un cadre d'investissement dans des énergies propres au service du développement. Nous avons diffusé un document d'information (*An Investment Framework for Clean Energy and Development: A Progress Report*) pour donner suite à la demande du Comité, qui nous avait prié, à notre dernière réunion, d'examiner les instruments financiers existants en associant étroitement nos partenaires à ce travail et en tenant compte du rôle du secteur privé, et de réfléchir à la possibilité d'utiliser de nouveaux instruments financiers pour accélérer les investissements dans les énergies propres. Ce travail s'appuie sur le rapport présenté au Comité du développement lors des réunions de printemps d'avril 2006. Notre examen des institutions financières internationales existantes et des ressources et outils des secteurs public et privé montrent qu'il est possible de renforcer et développer les instruments existants, comme le FEM, pour qu'ils aient un plus grand impact sur la création de marchés d'équipements à haut rendement énergétique et d'un certain nombre de technologies exploitant les énergies renouvelables, mais que cela ne sera pas suffisant pour favoriser concrètement le passage à une économie à faible intensité de carbone. Il faut en plus un cadre réglementaire mondial stable, inscrit dans la durée et prévoyant des responsabilités différenciées pour favoriser l'investissement privé et la prévisibilité nécessaires à un marché du carbone viable. Partant de ce diagnostic, le document propose un certain nombre de formules pour améliorer l'accès aux énergies propres. Je pense que ces propositions méritent toutes d'être examinées attentivement.

30. L'accès à l'énergie est aussi un facteur déterminant de croissance économique et de développement. Le rapport propose de nouvelles formules possibles pour fournir des financements et répondre à la demande d'énergies propres dans les pays en développement, plus particulièrement en Afrique subsaharienne. Les biocarburants, comme l'éthanol, pourraient représenter à l'avenir une part croissante de la gamme des énergies utilisées dans ces pays. Nous examinerons les moyens de renforcer la coopération entre les pays en développement, et entre ces pays et les pays industriels, sur l'utilisation des biocarburants. Le rapport porte également sur la question de l'adaptation à un climat de plus en plus changeant. Des travaux d'analyse, des actions de renforcement des capacités, des financements du FEM et un volume limité de prêts seront mis à profit pour élaborer des formules innovantes d'adaptation au changement climatique, évaluer les risques que la situation climatique actuelle et future fait peser sur le développement et prendre en compte cette dimension dans les investissements et les plans de développement.

31. En nous appuyant sur vos conseils et votre concours, nous proposons de continuer ce travail en coopération avec les autres BMD et de l'organiser autour des axes suivants : i) poursuite de la mise au point de formules de financement pour accompagner le passage à une économie à faible intensité de carbone ; ii) mobilisation de l'aide des bailleurs de fonds à l'appui du Plan d'accès à l'énergie en Afrique ; et iii) mise au point de stratégies, d'outils et d'instruments financiers pour relever le défi de l'adaptation au changement climatique. La deuxième réunion ministérielle du dialogue de Gleneagles, prévue les 3 et 4 octobre 2006 au Mexique, marquera une autre étape importante, donnant l'occasion d'examiner ces activités.

Partenariats

32. La Banque n'est pas le seul acteur dans toutes ces activités. Nous intervenons de concert avec nos pays membres et avec les autres organismes d'aide bilatérale et multilatérale, car nous sommes plus efficaces lorsque nous agissons ensemble que séparément. J'attends avec intérêt les conclusions du Comité d'examen extérieur que Rodrigo de Rato et moi-même avons créé pour examiner la collaboration entre la Banque et le FMI. Nous cherchons à renforcer notre coordination et notre coopération déjà excellentes avec le FMI, tout en préservant le principe d'un partenariat dans lequel la prépondérance des rôles dépend de nos savoir-faire et atouts respectifs, et non d'une division rigide de nos secteurs de compétence ou d'une répartition entre pays. À vrai dire, nos actionnaires attendent de nos deux institutions qu'elles se complètent. Et, tout en cherchant à améliorer les modalités de coopération entre la Banque et le FMI, nous avons aussi l'intention d'en faire de même pour resserrer notre partenariat avec les autres BMD, l'OCDE et d'autres acteurs afin d'atteindre notre objectif global de réduction de la pauvreté.

Voix et participation

33. Nos deux institutions ne seront véritablement crédibles et efficaces que si tous les membres occupent la place qui leur revient et ont leur mot à dire. Vous avez récemment approuvé des mesures qui ont été pleinement mises en œuvre pour renforcer les effectifs et les moyens connexes des bureaux des administrateurs, ainsi que dans les capitales — par le biais d'un programme de détachement auquel ont déjà pris part 43 fonctionnaires des pays en développement et en transition. Nous pouvons et devons mieux faire. Nous devons, à mon avis, continuer d'envisager sérieusement toutes les options pouvant permettre de renforcer la participation, dans nos institutions, des pays qui ont tant à gagner de notre réussite. Je soutiens sans réserve les efforts tendant à réformer le système de quotes-parts du FMI afin de permettre aux pays à faible revenu d'avoir davantage leur mot à dire et d'être mieux représentés ainsi qu'aux pays à marché émergent qui jouent un rôle croissant dans l'économie mondiale. Nous nous attachons également à diversifier davantage les effectifs de la Banque. Je compte bien travailler avec les actionnaires de la Banque pour faire en sorte que les membres aient leur mot à dire et participent convenablement à la gouvernance de la Banque.

Conclusion

34. Notre réunion vient à un moment où le programme mondial de développement progresse bien, tiré par la croissance spectaculaire en Asie, et où l'avenir est riche de promesses dans certains des pays les plus pauvres du monde. Mais la tâche reste considérable et elle ne pourra être menée à bien que si nous tous, pays développés et pays en développement, bailleurs de fonds et pays bénéficiaires, gouvernements, institutions d'aide multilatérale et société civile unissons nos efforts pour y parvenir. J'ai été impressionné par le travail du Comité du développement qui s'est saisi l'an dernier de la proposition du G-8 pour en faire un accord du G-184, selon les termes de Trevor Manuel, notre ex-président. En travaillant tout au long de l'année avec le Conseil des administrateurs, qui représente l'ensemble de nos 184 actionnaires, j'ai aussi été impressionné par la capacité de cette institution à rassembler différents acteurs autour de cet objectif commun : proposer aux plus démunis les opportunités dont ils ont besoin pour améliorer leurs conditions de vie. Je suis convaincu que nos réunions, ici, à Singapour, continueront à nous faire progresser dans cette voie et me réjouis à la perspective de nos travaux.